

Des agriculteurs en manque de financement ?

LES DONNÉES CHIFFRÉES PRÉSENTÉES ci-contre sont issues d'une étude conduite dans six pays (Cambodge, Mali, Sénégal, Tanzanie, Thaïlande, Tunisie) sous la direction de l'Agence française

de développement. Les résultats de cette étude ont été publiés en décembre 2012 dans l'ouvrage intitulé « Assurer la finance agricole ».

Le financement agricole



1. *Le financement des dépenses publiques* allouées au secteur agricole (le fonctionnement des administrations et services publics agricoles, les biens publics comme les infrastructures, les incitations à une orientation comme les subventions et les bonifications).
2. *Le financement des exploitations agricoles* : c'est-à-dire les services financiers permettant aux exploitations agricoles de couvrir leurs différents besoins de financement (crédits de campagne, foncier agricole, équipements, cheptel...).
3. *Le financement des agents économiques et commerciaux des chaînes de valeur* c'est à-dire les services financiers adaptés aux investissements dans la transformation, le stockage, la commercialisation...
4. *Le financement des organisations économiques de type coopératif* : investissements en équipements, financement du fonctionnement.
5. *Le financement du développement local*, de l'environnement immédiat des producteurs et des autres acteurs de la chaîne de valeur (infrastructures, services sociaux de base, prestation de services spécialisée).

Lexique

Les *services financiers* sont l'ensemble des services de paiement, de garde et d'épargne, de crédit et d'assurance.

Il existe plusieurs types de *crédit*. Les crédits de court terme (quelques mois) permettent surtout de financer des activités de campagne (commercialisation, achat d'intrants, ...). Pour des investissements plus conséquents (matériel agricole, infrastructures et équipement, foncier, cheptel...), il faut des crédits plus importants, sur du moyen ou long terme (plusieurs mois voire années).

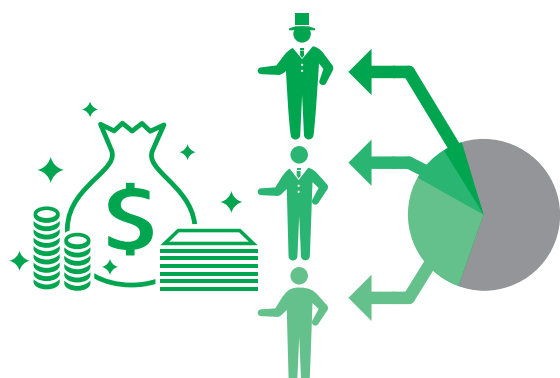
Le *risque* est la probabilité d'un événement considéré comme un mal ou un dommage. L'activité agricole est perçue comme particulièrement risquée, que ce soit au niveau des prix des produits agricoles (très volatils) ou de la production (aléas climatiques, ravageurs, ...). Pour une institution financière, ces facteurs représentent un risque de non remboursement souvent élevé et difficile à évaluer. Face à ce risque, elles demandent des garanties que tous les producteurs agricoles ne peuvent pas fournir (titre foncier, autres biens) et appliquent des taux d'intérêt en général élevés.

La *microfinance* (voir page 11) est un système financier qui

visé à donner un accès durable aux services financiers aux populations exclues du système bancaire classique. Ces organisations sont proches géographiquement des populations et s'appuient souvent sur des formes de garantie sociales (emprunteurs solidaires pour le remboursement) plutôt que matérielles. Elles offrent en général des crédits de faibles montants pour une courte durée. Les taux d'intérêts annuels varient fortement entre les pays et les zones. En milieu rural en Afrique, ils sont en moyenne compris entre 20 et 30 % par an.

Le *financement des chaînes de valeur* est un système de financement dans lequel les partenaires avec lesquels les agriculteurs négocient régulièrement — fournisseurs d'intrants et acheteurs — leur octroient un crédit ou en facilitent l'accès. Le remboursement est garanti par la vente anticipée de la culture concernée. Il existe différents types : crédit commercial, exploitation agricole sous contrat, schémas de financement de petits planteurs (voir page 14), crédit-stockage ou warrantage (voir page 16). En Afrique de l'Ouest, c'est le premier moyen par lequel les agriculteurs accèdent au financement.

Le crédit provient le plus souvent de prêteurs informels locaux

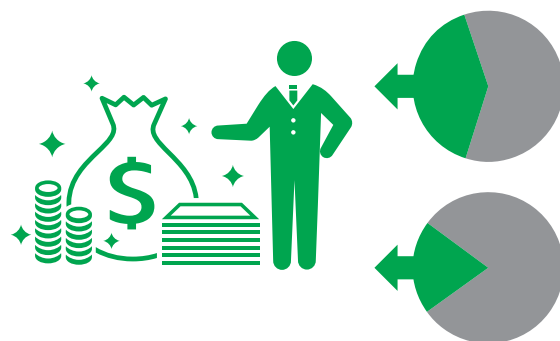


En Tanzanie :
 28 % des ruraux obtiennent des crédits auprès d'associations cumulatives d'épargne et de crédit ou de prêteurs informels locaux
 8 % des ruraux ont accès à des services bancaires
 4 % à des IMF

L'agriculture est relativement délaissée par les institutions financières en Afrique

	Part de l'agriculture dans le PIB	Part de l'emploi agricole dans l'emploi total	Part du crédit agricole dans le crédit bancaire total
Ghana	34%	56%	6%
Mali	45%	80%	15%
Sénégal	15%	78%	3%

La plupart des agriculteurs n'ont pas accès à des financements



En Tanzanie :
 60 % de la population rurale n'a accès à aucune forme de services financiers



En Tunisie, Tanzanie, Sénégal, Mali :
 20 % des demandes de crédit saisonnier sont satisfaites